

## *Saint-Vérand sur Cène*

Réflexions sans tabou autour de la restauration de  
« La Cène de Saint-Vérand »

Ce n'est pas un événement mineur. Le 5 juillet sera inaugurée officiellement à Saint-Vérand, Isère, en présence du maire de la commune et d'autorités départementales la copie restaurée de la Cène (d'après Léonard de Vinci) installée depuis 1856 dans le chœur de l'église du village.

### *La main de l'homme*

Peint à la demande du curé d'alors, le père Rey, ce tableau avait évidemment une vocation apostolique. Il était destiné à accompagner, voire encourager, la prière et il est fort probable que très peu de paroissiens savaient qu'il existait, quelque part à Milan dans un ancien réfectoire de couvent sombre et humide, le fantôme d'une peinture qui fut célèbre, dont leur tableau n'était que la copie. En matière religieuse le culte prime la culture. Seuls, dans une œuvre d'art, sont dignes d'être retenus le message et l'aval que lui accorde l'Église : qu'importent la main de l'homme, et son nom ! A Saint-Vérand on en sait quelque chose, il a fallu attendre le travail engagé avec obstination, en 2015, par Michel Jolland et Jacques Roux pour que la « Notre Dame des Champs » qui veille sur le village retrouve le nom de son auteur, le sculpteur Duilio Donzelli. Depuis son inauguration en 1954 elle était essentiellement connue comme la Vierge du père Jasserand, du nom du curé qui en conçut le projet. L'action de Michel Jolland et Jacques Roux porta d'ailleurs ses fruits bien au-delà de la petite commune iséroise puisque c'est l'écho des travaux qu'ils menèrent sur Duilio Donzelli et son fils Dante, actifs des années 40 jusqu'aux années 60 dans la région, qui conditionna la réattribution à Duilio du cheminement connu à Romans sous le nom de « Grand voyage » (qu'on croyait dû au ciseau de Dante), et que bien des « Vierges » sculptées, disséminées aux quatre coins de la Drôme devinrent des « Œuvres de Duilio Donzelli ». Ce que la plupart des documents religieux évoquant ces « Vierges du Vœu » ignoraient superbement, préférant donner les noms des autorités ecclésiastiques les ayant inaugurées. Quant aux historiens locaux, le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne s'étaient guère préoccupés de ces questions-là. Ces « questions-là » ont en effet quelque chose de trivial : elles oublient et la transcendance et le poids des personnalités qui comptent. Qu'importe le nom de l'artiste italien, réfugié en 1940 à Valence, qui tailla dans la pierre ces belles figures, quand on se doit d'évoquer les miracles dus à Marie et signaler que tel évêque ou tel sénateur ventru (dont on sait vanter tous les mérites) prononcèrent d'immortelles homélies ! Qui sont, comme leurs auteurs, retournées à la poussière, alors que les statues donzelliennes continuent d'affronter le vent, les orages et les pesantes chaleurs sans jamais se départir de leur grâce altière.

### *Un bien commun*

Non, ce n'est pas un événement mineur : le 5 juillet, sous l'égide du maire de Saint-Vérand et de Michel Jolland président de l'association « Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui » on fêtera officiellement le résultat heureux d'une entreprise collective qui aura permis de rassembler ceux qui ne voient dans cette copie de la Cène que l'image religieuse et ceux pour qui elle est d'abord objet d'art. Car l'argument essentiel, qui dépasse les clivages idéologiques, touche autant à l'intelligence qu'au sentiment : le tableau est devenu pour tous une composante obligée du village. De même qu'on ne saurait se représenter Saint-Vérand sans le coteau du Châtelard qui surplombe le bourg central, ni le château de Quincivet, témoin de son rôle historique passé, de même le village perdrait une partie fondamentale de son identité si devait disparaître ce grand tableau (ses dimensions sont inattendues dans une église de campagne) autour duquel s'organisent, comme les membres d'une même famille, quatre autres tableaux également prodigieux. La Cène de Saint-Vérand c'est, on pourra considérer la comparaison comme ridiculement prétentieuse, mais à tort car elle met en œuvre dans les deux cas les mêmes mécanismes, tout aussi naïfs : imagerie de carte postale, sentimentalité cocardière, la Tour Eiffel à Paris. Toucher à la tour Eiffel ce serait pour un Parisien, même s'il n'y est jamais « monté », toucher à sa ville (cela va plus loin : cette tour identifiée à Paris est aussi devenue « la France », un bien commun), la réaction des Saint-Vérannais, devant le risque de perdre « leur » Cène, prouve un attachement du même ordre : les résultats époustouflants de la souscription gérée par la Fondation du Patrimoine en témoignent. « Saint-Vérand... mais, c'est la Cène ! », il faudra s'en souvenir, même si la chanson sera plus difficile à populariser que son illustre aînée.

### *La tête d'épingle*

L'opération de restauration à Saint-Vérand se ponctue de façon heureuse le 5 juillet 2018 parce que l'obstination de l'Association SVHA et surtout la tenace maîtrise de son président Michel Jolland y ont veillé. Or elle repose sur une tête d'épingle ! Car si la Cène de Saint-Vérand entame un nouveau cycle de son existence, impassiblement perchée dans le Chœur de son église, c'est qu'en 2005 deux enfants du

pays, les déjà nommés Michel Jolland et Jacques Roux se sont dits qu'il était insupportable de voir confinés dans l'obscurité d'une église qui ne s'ouvrait plus que pour les enterrements et les mariages cinq merveilles picturales. Non de ces merveilles absolues qui fascinent, parfois de façon quelque peu artificielle, les amateurs du monde entier, mais des merveilles au sens où, tout à la fois, leur présence condense une référence à l'histoire de la peinture et rappelle le geste d'un artiste de renom (ici, outre Léonard, Raphaël, da Volterra et Anton Mengs), une manière datée de concevoir le rôle de l'imagerie religieuse dans le catholicisme en détournant la signification des tableaux d'origine ou en modifiant certains de leurs détails (Michel Jolland et Jacques Roux l'ont écrit très explicitement dès 2009), un appel à questionner l'histoire récente (moins de deux siècles) d'une communauté villageoise paysanne, les tableaux accompagnant l'apparition d'une église nouvelle, et la disparition de l'ancienne église et de son cimetière (ce qui n'est pas rien !), et enfin une très intrigante problématique concernant le mode d'obtention de toiles de cette qualité (picturale) et de cette importance (dimensions) alors que Saint-Vérand, village de moins de 1000 habitants, est à l'écart de toutes les grandes voies d'accès à Grenoble, Lyon, même Valence. Si l'on ne s'attarde que sur ce dernier point, n'y avait-il pas là pour la DRAC, n'y aurait-il pas là pour le Musée des Beaux Arts de Grenoble, pour l'Académie Delphinale, un terreau d'enquêtes à mener en relation directe avec leurs prétendues spécificités et prérogatives ?

On peut en effet se poser la question suivante : qui, parmi tous les officiels ayant, à un titre ou un autre, dans une structure ou une autre, participé au dossier de restauration de la Cène de Saint-Vérand, qui avait visité l'église, avant que la problématique de sa restauration ne soit mise sur la place publique ? Qui avait alors, en ces temps pas si lointains, pris le temps de contempler ce tableau, la Cène de Saint-Vérand, assez pour en repérer les caractères spécifiques, son originalité (dans les couleurs, le décor, l'arrière plan paysager), ses différences marquées avec la peinture originale ? Qui avait pris la mesure de ce que représente cette impressionnante galerie de cinq toiles géantes dans le Chœur de cette petite église ? Qui ?

### ***Les clefs***

Tout est là. Un dossier c'est un mur, préconstruit, il décide de ce qui est devant, derrière, dedans, dehors. Mais comme les humains les œuvres d'art, qui ne sont après tout que l'extériorisation de ce qui est spécifiquement humain dans l'homme, peuvent être à la fois devant et derrière, dehors et dedans. Une copie peut être une œuvre originale, c'est en tout cas la thèse défendue, en s'appuyant sur une étude précise des toiles présentes à Saint-Vérand (dont certaines sont particulièrement surprenantes) par Michel Jolland et Jacques Roux dans leur publication de 2009. A contrario, une œuvre « originale » peut n'être que l'exploitation servile de manières, de sujets, à la mode. Les chansons diffusées par la radio permettent très facilement de le comprendre : lorsqu'on les écoute vraiment (pas « en fond sonore ») il y a celles qui se démarquent, qui dérangent même parfois, et puis il y a toutes celles qui appliquent les recettes du jour. Pour ce qui concerne l'art, et d'une manière générale tout ce qui relève de la création ou du patrimoine, rien ne remplace donc, pour établir un jugement authentique, la rencontre, le contact, la contemplation. Il est étrange que, tant dans le vocabulaire, les hiérarchies administratives et au quotidien dans nos relations avec les entreprises muséales, nous en soyons encore à confondre le « Conservateur », dont le rôle en quelque sorte serait d'être un gardien, un protecteur, et l'inventeur, celui qui va au devant des œuvres qui méritent qu'on les retienne. Celui-là sera un dénicheur, il patrouillera, il visitera, il n'aura pas de clefs pour fermer des placards et des portes, mais des clefs pour ouvrir, repérer l'originalité, l'authenticité, la différence, voire l'insolence.

### ***Patrimoine et territoire***

Le patrimoine est un concept trompeur : on voit surtout en lui la dimension « héritage », et si l'on perçoit le lien qu'il établit entre le passé et le futur c'est un peu comme une sorte de passage de relais. Or, et c'est fondamental, il faut comprendre que ce type de « patrimoine » (à différencier des « patrimoines » familiaux ou d'entreprise, à composante financière) n'existe pas en soi : il ne devient tel que lorsqu'il a été pris en charge, lorsqu'il est entré dans l'œil, dans le cœur, dans la tête, d'un individu, d'un groupe. L'exemple des tableaux du Chœur de l'église de Saint-Vérand est parlant : jusqu'en 2005 ils n'ont été que des « tableaux » fantomatiques. Leur obsolescence religieuse était déjà programmée, l'église étant elle-même devenue son propre fantôme, et leur disparition physique n'était qu'une question d'années, un siècle au mieux. Ils auraient alors rejoint « dans les brouillards de l'Isère » comme disaient nos mères autrefois, l'ancienne église et son cimetière ou, pour rester plus prosaïques, le « lavoir de Saint-Vérand » qui reste une référence pour les amateurs de patrimoine rural tant il avait un caractère particulier et dont il ne reste même pas une photographie ! Rien.

Il existe un mot très à la mode dans nos administrations : celui de « territoire ». Avant de faire sens en géographie puis d'être annexé par le politico/juridique, ce mot servait à décrire l'espace dans lequel un

animal pouvait se sentir en sécurité. Ce n'était pas un espace clos, figé, mais mouvant, puisque lié à l'animal même. Pas de barrière, juste, pour être précis, un écart imposé pour s'assurer la paix. Sinon coup de patte, coup de dent. Nos « territoires » sont fixes, rigides, sans barbelés mais tout pareil (« Ah non ! Vous ne relevez pas du territoire, faut voir ailleurs »). La Cène de Saint-Vérand peut être considérée comme une sorte de pied de nez adressé à cette notion : elle vient d'on ne sait trop où, ni comment, elle relève du monde de l'art mais sans qu'aucun « conservateur » daigne s'y intéresser car, n'est-ce pas, ce n'est qu'une copie (et d'église qui plus est), elle est d'église mais ceux qui la regardent en tant que telle ne la voient pas (ils ne voient que l'Évangile : Jésus, les Apôtres), bref sans nos deux têtes d'épingle elle serait, cette malheureuse « Cène de Saint-Vérand », restée jusqu'à sa fin misérable, usée, mitée, une « Hors-Zone », exclue de tous les territoires répertoriés, toujours du mauvais côté du mur. On doit donc à ces deux maraudeurs que furent et restent Michel Jolland et Jacques Roux, d'avoir su la dénicher en ses confins et d'avoir réussi à lui donner sa maison, le seul et définitif territoire qui puisse la définir et qu'elle permet d'identifier en retour : « Saint-Vérand ».

Maxime Nallé pour le Mas du Barret Grenoble 27 juin 2018